

LE GRAND DÉRANGEMENT

L'Acadie, fondée par la France en 1604 et convoitée pour sa situation stratégique, est cédée à l'Angleterre en 1713 et rebaptisée Nouvelle-Écosse. La fondation de Halifax, en 1749, entraîne l'exode d'une partie de la population acadienne vers les territoires français. Les Acadiens qui restent sont perçus comme une menace par les autorités britanniques qui, en 1755, commencent leur expulsion systématique, fragmentant familles et communautés, confisquant terres et biens.

C'est le Grand Dérangement. Près de 10 000 hommes, femmes et enfants sont entassés à bord de navires et déportés dans les colonies anglo-américaines, en Angleterre et en France. D'autres échappent aux déportations, fuyant en territoire français et formant une résistance. En dix ans, près de la moitié du peuple acadien périt en mer ou succombe à la maladie et à la famine. La Nouvelle-Écosse compte à peine 1 600 rescapés en 1765, leurs terres fertiles désormais occupées par des colons venus d'ailleurs.

Certaines familles acadiennes reprendront le chemin du retour, mais la plupart ne reverront jamais l'Acadie. Plusieurs feront souche au Québec et en France, alors que la Louisiane sera le foyer d'une nouvelle communauté qui donnera naissance à la riche culture acadienne. Cependant, le Grand Dérangement n'aura pas réussi à effacer la présence acadienne de sa terre d'origine. Au Canada atlantique, l'Acadie est bien vivante, parle le français et propose au monde une culture fière et dynamique.



LANAUDIÈRE, UNE NOUVELLE ACADIE

Dans les années 1760 et 1770, la région de Lanaudière accueille de nombreuses familles acadiennes déracinées pendant le Grand Dérangement. Originaires de Port-Royal, Grand-Pré, Rivière-aux-Canards, Pigiguit et Beaubassin, les unes sont venues directement de l'Acadie, alors que les autres sont revenues d'exil du Massachusetts, du Connecticut ou de France où elles avaient été déportées en 1755 ou 1758.

Originaires de Grand-Pré, François LeBlanc, son épouse Elisabeth Dugas et leurs enfants sont déportés à Oxford au Massachusetts en 1755. Après 11 ans d'exil, c'est la première famille acadienne dont la résidence est officiellement confirmée à Saint-Jacques.

À l'arrivée des familles acadiennes, la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice s'empresse de les établir le long des rivières de Saint-Jacques et Achigan. En 1767, le père Jacques Degeay et fait arpenter des terres le long des ruisseaux Saint-Georges et Vacher et les distribue aux vaillants Acadiens. Bro est le premier curé de la nouvelle paroisse Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie. Degeay et Bro ont été les grands rassembleurs des Acadiens dans la région. Les descendants des familles acadiennes y habitent toujours. Les La mémoire des ancêtres et la fierté de leurs traditions demeurent très vivantes.